

TRACY

le mag

Année 2020
Octobre à Décembre.

Les travaux - Réalisations
et prévisions p. 6

Le marché du samedi
Place du 8 Mai 1945 p. 8



Sommaire et édito



- P.2 *Le Mot du Maire*
- P.3 *Informations diverses*
- P.4 *La mairie—Les news*
- P.6 *Point sur les travaux*
- P.7 *Les commissions communales*
- P.8 *Le marché*
- P.8 *La participation citoyenne*
- P.9 *L'école*
- P.10 *Les associations*
- P.11 *Agenda et contacts*

Editeur

Mairie de Tracy-sur-Loire

Directeur de la publication

Sylvain COINTAT

Mise en page

Chrystel AUBERT

Comité de relecture

Dominique BASSINO, Marie BACZYK, Annie CROCHET, Aurélien JEUNET, Delphine JOUINOT et Annick PIVERT

Avec la participation

Secrétariat de mairie, Ecole, Association Sportive et Culturelle de Tracy, Compagnie Chantepleure, Club de scrabble

Photos

Mairie

Mise en page et impression

Secrétariat de mairie

Tirage et distribution

550 exemplaires—Agents techniques

Chers Habitants, Chers Amis,

Nous clôturons une année difficilement qualifiable par la proportion qu'aura prise la crise sanitaire doublée d'une crise économique, sans précédent, dans nos vies.

Mes premières pensées vont aux familles endeuillées en 2020 ainsi qu'à toutes les personnes ayant été touchées par la maladie.

Si nous ne sommes pas encore à l'abri de tout risque, souhaitons que l'arrivée des vaccins nous laisse entrevoir un avenir plus radieux.

Cette situation aura montré à quel point la solidarité est importante quelle soit entre générations ou entre voisins et je remercie chaleureusement les personnes qui ont pu donner de leur temps pour rendre service en faisant les courses pour les personnes les plus fragiles ou en fabriquant des masques.

Cette période nous aura également rappelé combien le commerce local est précieux et je remercie toutes celles et ceux qui font vivre les commerçants du territoire. C'est pourquoi la municipalité a souhaité mettre en place un marché de producteurs qui se tient désormais tous les samedis après-midi sur la Place du 8 Mai 1945 à Boisgibault. J'en profite pour remercier les nombreuses personnes des communes voisines qui viennent également y faire leurs achats.

Malheureusement comme vous le savez, cette année, nous n'aurons pas le plaisir de partager le verre de l'amitié à l'occasion des vœux du Maire et du Conseil Municipal !

En attendant d'avoir le plaisir de vous le dire de vive voix, je vous souhaite à toutes et à tous, une très bonne année 2021, qu'elle vous apporte ainsi qu'à vos proches, santé, bonheur et épanouissement professionnel.

Prenez soin de vous et comptez sur nous.

Bien amicalement

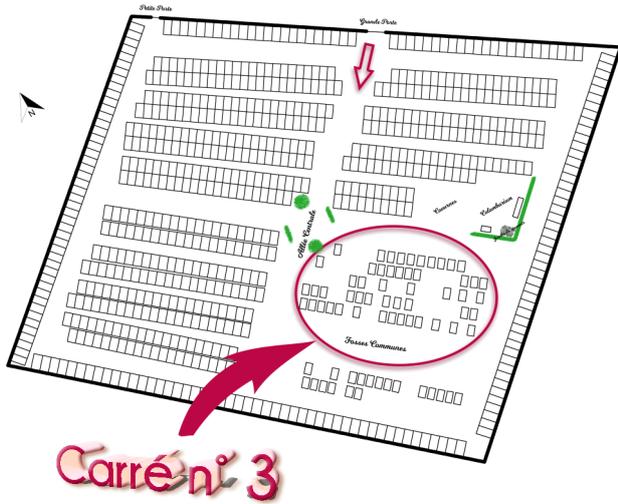
Sylvain Cointat
Maire de Tracy-sur-Loire



Informations diverses

Reprise de concessions dans le cimetière

A partir de 2021, la commune va procéder à des reprises de concessions dans le carré n° 3 (2ème carré à gauche à partir de la porte principale ; fosses communes, terrains communs) afin de libérer de l'espace pour les concessions à venir.



Lynda et Florence

Vous accueillent à l'Espace **France Services** de Pouilly sur Loire



Rue Waldeck Rousseau à la Poste de Pouilly sur Loire

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h
Et le samedi de 9h à 12h.

Elles vous accompagnent dans vos démarches numériques de la vie quotidienne auprès des opérateurs publics nationaux (CAF, Pôle Emploi, CPAM, MSA, CAR-SAT, Préfecture, Ministère de la justice, la Poste, Finances Publiques).

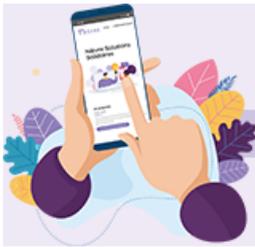
Ce service est gratuit.

N'hésitez pas à prendre rendez-vous ou à laisser un message au 03 86 39 08 09 ou par mail à pouilly-sur-loire@france-services.gouv.fr

Attention, phishing téléphonique auprès de personnes âgées !

La Direction de la Solidarité et de la Cohésion Sociale incite la population notamment les personnes âgées à la plus grande prudence quant au démarchage téléphonique de cabinets de courtiers en assurance pour les amener à changer de mutuelle.

Certaines personnes ont souscrit se mettant dans une position financière difficile.



ENSEMBLE
restons vigilants

N°Vert 0805 280 209



Un nouvel enfant sur la commune

Le 21 décembre 2020, Dina JAMOUD

Félicitations aux parents et bienvenue au bébé



N'apparaissent pas dans cette rubrique, les personnes qui ont émis le souhait que leur nom ne soit pas publié dans la presse.





Loyer de la kinésithérapeute

Le logement communal étant mal isolé et trop grand pour les besoins professionnels de la kinésithérapeute, il engendre des coûts importants de chauffage. Sachant que suite à la crise sanitaire, la professionnelle de santé n'a pas pu reprendre son activité normalement, le conseil municipal décide à 14 voix pour et 1 abstention d'abaisser le loyer mensuel de 500 € à 400 €.

Convention Application du Droit des Sols (ADS)

Depuis le 1er juillet 2015, la loi ALUR réserve la mise à disposition des services de l'Etat pour l'application des droits du sol aux communes appartenant à un EPCI (Etablissement Public de Coopération Intercommunale) de moins de 10.000 habitants. La communauté de communes Cœur de Loire dépassant ce seuil, la municipalité avait décidé de confier la demande d'instruction des documents d'urbanisme au service ADS de la ville de Cosne à compter du 1er janvier 2018. Ce service instruit les permis de construire (174 €), le permis de démolir (96 €), les permis d'aménager (261 €), les certificats d'urbanisme opérationnels (148 €), les déclarations préalables de travaux et les déclarations préalables de lotissement (96 €).

Le conseil municipal décide de renouveler la convention avec le service ADS de la ville de Cosne.

Fondation 30 millions d'amis

Convention de stérilisation et d'identification des chats errants

La commune est confrontée à l'augmentation du nombre de chats errants dans certains secteurs. Le Refuge de Thiernay, fourrière animale départementale à laquelle la commune est adhérente, n'intervient sur le territoire que pour récupérer les animaux errants non identifiables.

Afin de maîtriser la prolifération des chats errants, le conseil municipal a décidé de signer une convention à compter du 1er janvier 2021 avec l'association 30 millions d'amis dans le but de lancer une campagne de stérilisation et d'identification de ces chats. Les frais engendrés seront répartis à parts égales entre la commune et l'association.

Renouvellement de la commission communale des impôts directs

La commission communale des impôts directs composée du Maire, président de la commission, de 6 commissaires titulaires et 6 commissaires suppléants doit être renouvelée après chaque changement de l'organe délibérant. Les commissaires sont désignés par le Directeur Départemental des Finances Publiques à partir d'une liste de contribuables, en nombre double, dressée par le conseil municipal.

Les noms retenus par ce dernier sont les suivants : Mme Monique RABEREAU, Mme Dominique BASSINO, M. Alain CAILBOURDIN, M. Gérard GREBET, M. Jean-Luc GUILLOT, Mme Emmanuelle BONARD, Mme Brigitte PATAUD, Mme Annick PIVERT, Mme Adeline CORTOT, Mme Dominique BLIN, Mme Jacqueline BAILLY, M. Franck LAMY,

M. Michel CROISY, Mme Yvette FOURNIER, Mme Pasquale COQUERY, M. Alain THYNEVEZ, M. Lionel LIPOVAC, M. Marc LEKIN et M. Olivier SCHLATTER.

Rue des Côteaux interdite aux poids lourds

Afin de limiter l'accès aux poids lourds, le conseil municipal décide de limiter le tonnage des véhicules sur la rue des Côteaux aux Girarmes à 3,5 tonnes sauf riverains.

Analyses des données des radars pédagogiques

Durant la période estivale, les radars pédagogiques ont été déplacés dans les différents hameaux de la commune afin d'enregistrer les vitesses et le nombre de véhicules par jour aussi bien dans le sens entrant que dans le sens sortant du hameau.

L'analyse des données fait ressortir une très forte fréquentation des Braults (environ 4000 véhicules / jour). Dans l'ensemble, si les vitesses sont relativement respectées, certains grands excès ont été enregistrés notamment aux Braults et à Boisgibault. Ces données seront revues en commission de travaux afin de déterminer les endroits à aménager en priorité.

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

Depuis la loi ALUR et plus particulièrement son article 136-II, il est prévu que les communautés de communes exercent de plein droit la compétence de « plan local d'urbanisme » le premier jour de l'année suivant l'élection du Président de la communauté de communes suite au renouvellement général des conseils municipaux et communautaires soit au 1er janvier 2021. Si, dans les 3 mois précédant le 1er janvier 2021, au moins 25% des communes représentant au moins 20% de la population s'y opposent, ce transfert de compétence n'aura pas lieu.

Après discussion, le conseil municipal souhaite conserver la gestion de son plan local d'urbanisme et refuse le transfert de compétence.

Finances publiques

Suite à la crise sanitaire, la consommation de papier essuie main a explosé à l'école. Le conseil municipal décide de remplacer les systèmes actuels par des sèche mains électriques à air pulsé avec filtre antibactérien (environ 5000 €).

Demande de DETR

Afin de préparer le budget 2021, des devis de maçonnerie concernant la réfection des murs du cimetière et du monument aux morts ont été demandés. Le coût total s'élève à 14 924,45 € HT.

Le Conseil municipal décide de demander une subvention au titre de la DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) au taux maximum autorisé soit 80% du montant hors taxe des travaux.

Réunions de conseil municipal des 19 novembre et 11 décembre 2020

Les procès verbaux sont consultables en intégralité à la mairie.



Rencontre avec Mme Nadia SOLLOGOUB-THOLLENAZ Sénatrice de la Nièvre

Le 2 octobre 2020, les élus ont accueilli Mme Nadia SOLLOGOUB-THOLLENAZ, Sénatrice de la Nièvre, accompagnée de son attachée parlementaire, Mme GALOPIN.

Cet échange a permis de faire part des projets en cours et à venir de notre commune et d'évoquer plus particulièrement l'accès aux soins, problème majeur sur notre territoire qui devient un désert médical.

Ce fut l'occasion de présenter le projet de Maison de Santé Pluridisciplinaire engagé sur notre commune. Mme la Sénatrice qui soutient ce projet insiste sur l'importance de la couverture du réseau de communication et la valorisation des atouts de notre environnement pour attirer les professionnels de santé.

Elle a ensuite évoqué le programme Nièvre numérique avec l'installation de la fibre, ce qui facilitera le télétravail et les liaisons ferroviaires déficientes (manque de trains et retards fréquents). Sur ce dernier point, des travaux sont en cours. Les améliorations apportées seront un moyen supplémentaire de convaincre les citoyens qui souhaitent un cadre de vie plus agréable, de venir s'installer chez nous.

Nous avons également abordé les difficultés liées à la crise sanitaire notamment la gestion des protocoles sanitaires à l'école et l'isolement des personnes âgées lors du confinement auquel l'équipe municipale a répondu au mieux.

Enfin, nous avons évoqué le projet du parc solaire de la société LUXEL situé sur une propriété privée et nous avons attiré l'attention de Mme la Sénatrice sur les constructions illicites sur la commune.

Nous remercions Mme la Sénatrice, très attachée à notre territoire, de nous avoir entendu et de porter au Sénat la voie de notre commune.

A. Crochet et A. Pivert

Restauration et accueil périscolaire

Afin de respecter au plus près le protocole sanitaire COVID-19 (non brassage des élèves et distanciation sociale), la Municipalité a dû réorganiser le fonctionnement du périscolaire afin d'éviter de les suspendre. Ce nouvel emploi du temps durera autant que nécessaire.

En ce qui concerne la restauration, les enfants déjeu-

nent sur deux services : maternelle et CM1/CM2 d'abord, puis CP/CE1/CE2. Pour ce faire et en accord avec l'Inspection Départementale de l'Éducation Nationale, il a fallu modifier les horaires d'entrée et de sortie des élèves sur la pause du midi.

Consciente de la gêne occasionnée, la Municipalité remercie chacun de sa compréhension et des efforts fournis.

Pour la garderie, les élèves sont répartis en trois groupes, chacun dans une salle. Chaque groupe est pris en charge par un agent municipal.

Le protocole sanitaire impose une dizaine de lavage des mains par jour. La consommation de papier essuie mains est énorme et donc très coûteuse. C'est pourquoi la Municipalité a fait le choix d'installer de nouveaux sèche mains électriques conformes aux normes en vigueur.

A. Crochet

Budget participatif

ON A GAGNÉ ! MERCI À TOUS.

Grâce à vous et à votre mobilisation, le projet de réaménagement de l'aire de jeux de notre commune est arrivé en tête des projets sur le canton de Pouilly sur Loire avec 423 voix.

Merci à chacun d'entre vous pour vos précieux votes qui vont permettre à nos enfants et à nos familles de pouvoir partager des moments de convivialité autour de ce nouvel espace de jeux.

Nous reviendrons vers vous pour vous informer de l'avancée des travaux. Prenez soin de vous.

M. Baczyk

Distribution des colis de Noël

Samedi 12 décembre 2020, la Municipalité a arpenté la commune pour distribuer 51 colis de Noël aux aînés.

Chaleureusement reçue, cette distribution aura permis aux nouveaux élus de faire plus ample connaissance avec eux et aussi de prendre des nouvelles de chacun.

M. Baczyk





En cette fin d'année, de nombreux travaux sont à l'étude. Certains, les plus simples ou les plus urgents, seront réalisés rapidement, d'autres demandent plus de temps pour peaufiner les études et rassembler les financements.

Eglise

Deux vitraux étaient endommagés à l'église. Ils ont été démontés pour réfection. Des petits travaux de maçonnerie, nécessaires avant repose, ont été effectués et les vitraux seront remis en place début janvier 2021.

Boîte à lire

Offerte par M. et Mme BACHES, cette armoire en bois en forme de cabine de plage a été repeinte et installée sur le parvis de la mairie. Les amoureux de lecture pourront y retirer et échanger à leur souhait des trésors de littérature, des BD, des romans, ou des livres de lecture enfantine.

Signalisation routière

- ◆ Un changement de sens de circulation a été mis en place récemment Rue de Loire à Tracy pour sécuriser ce point sensible. Comme tout changement, un temps d'adaptation est nécessaire notamment pour les personnes qui empruntent cette voie quotidiennement.
- ◆ Une interdiction de circulation aux poids lourds a été mise en place dans le hameau des Girarmes.
- ◆ En accord avec l'UTIR (Unité Territoriale des Infrastructures Routières), la signalisation du croisement en bas de Maltaverne a été améliorée.
- ◆ Enfin, le syndicat viticole étudie actuellement, avec le concours de la commune, la mise en place d'une nouvelle signalisation. Ce projet, financé entièrement par le syndicat, devrait voir le jour au printemps prochain.



Cimetière

Le mur du cimetière nécessite une réfection des enduits. Il est envisagé de faire un enduit complet de la façade extérieure et des retouches en divers points à l'intérieur. Le financement de ces travaux assez coûteux est à l'étude. La date de réalisation dépendra du retour des demandes de subventions.

Maison de santé pluridisciplinaire

Le dossier de financement est bouclé grâce notamment au soutien de la Région et du Pays (PETR Val de Loire Nivernais). Le dossier administratif est en cours : le permis de construire sera déposé courant janvier 2021 et le dossier de consultation d'appel d'offre, à l'étude actuellement, devrait être mis en ligne prochainement.

0 phyto

Chaque année, la commune réduit l'utilisation des produits phytosanitaires (notamment les désherbants) pour l'entretien des espaces verts et de la voirie conformément à la réglementation dont l'objectif est « 0 phyto ».

Outre le fait de respecter la réglementation, ce point correspond aux souhaits de tous de vivre dans un environnement propre. Si c'est un changement de nos méthodes de travail, c'est également un changement de nos habitudes qu'il faut accepter et encourager.

Dans ce cadre de vie où la planète est mieux respectée, nos yeux devront s'habituer à voir par endroit un peu d'herbe, quelques fleurs ou plantes sauvages et la faune naturelle qu'elles abritent.

C'est ce fragile équilibre entre une commune accueillante et un environnement respecté qu'il nous faut trouver ensemble.

Monument aux Morts - Boisgibault

Le mur du monument aux Morts situé Place du Souvenir à Boisgibault a besoin d'une consolidation des fondations sur un de ses angles. Ces travaux délicats demandent une étude approfondie et des conditions climatiques moins humides avant réalisation. Ceux-ci sont donc envisagés pour le printemps prochain.

Les grilles seront repeintes. Plusieurs solutions, avec ou sans dépose, sont actuellement étudiées.

A. Cailbourdin





La cérémonie de remise des prix a eu lieu le samedi 17 octobre 2020 à la mairie. Le concours est désormais ouvert à tous et ne nécessite plus d'inscription.

Les élus remercient la population de participer à l'embellissement de la commune.

M. Gaudry

LE PALMIAIRES

- 1 - M. et Mme Pierre-Patrick JACQUEMARD, Les Loges
- 2 - M. Alain TRINQUET, Boisgibault
- 3 - M. et Mme Georges TRUCHOT, Boisfleury
- 4 - M. et Mme Daniel DUMONT, Boisfleury
- 5 - M. et Mme Patrick SIMON, Boisgibault
- 6 - M. et Mme Paul CAVALLIE, Maltaverne
- 7 - M. et Mme Jean-Pierre BAILLY, Les Girarmes
- 8 - M. et Mme José GUILLAUMAT, Les Girarmes
- 9 - M. et Mme Dominique GUYOT, Les Loges
- 10 - M. et Mme Claude PATAUD, Les Braults



Les membres de la commission des affaires culturelles se sont réunis le jeudi 17 décembre 2020 à la mairie avec la participation de Mmes Lydia LIPOVAC et Claudine DO REGO, bénévoles de la bibliothèque, M. Arnaud GAUDRY, Directeur de la médiathèque de Cosne, et Mme Julie BERRE, Responsable du pôle jeunesse et Coordinatrice du réseau de lecture publique du réseau des médiathèques.

Le thème majeur abordé a été la mise en réseau des bibliothèques municipales avec la médiathèque de Cosne. Celle-ci s'inscrit dans un Projet Culturel Scientifique Educatif et Social (PCSES) dont les principes de rédaction sont encadrés par le Ministère de la culture. En cours de définition, il va définir une politique sur cinq ans des orientations et des actions concrètes à mettre en œuvre. Sa rédaction devrait être terminée en juin 2021. Ensuite, des subventions seront demandées afin de le rendre possible et sa mise en place définitive sera progressive à partir de décembre 2021.

Le PCSES a plusieurs atouts : il permet de bénéficier d'un logiciel commun avec les médiathèque de Cosne, Neuvy et Donzy, de pouvoir réserver des livres en ligne, de choisir sa médiathèque de retrait, et de bénéficier d'expositions et/ou d'animations itinérantes.

Cela va nécessiter de la part de la commune, d'acquérir les outils techniques indispensables (matériel informatique, logiciel, ...), de réaménager la bibliothèque, de modifier les horaires d'ouverture et d'évaluer le coût de la navette entre les points de lecture pour la circulation des livres.

La commission va se consacrer à ce projet dans les mois à venir afin de répondre au mieux aux attentes des habitants selon les souhaits exprimés dans le sondage (choix des livres, cadre agréable, horaires d'ouverture élargis, ...)

D. Jouinot



Le marché du samedi...

Le 31 octobre s'est installé sur la place du 8 Mai à Boisgibault un petit marché composé de producteurs et commerçants locaux. Dans un contexte un peu inhabituel, les producteurs ont vu les marchés de Noël tous annulés et n'avaient pas de solution pour pouvoir vendre leur production.

Au départ, il était tout seul... M.Klur de la Ferme de Montoing, basé à St Martin sur Nohain, n'a pas pu ouvrir son marché à la ferme et a demandé s'il pouvait venir à Boisgibault.

Comment refuser une telle demande ?

Inconcevable pour les élus qui ont répondu favorablement à sa requête ! Puis, est venue se greffer la Reine des Miels, productrice de miels, nougats et pain d'épices à Suilly la Tour.

A la suite d'une simple question posée sur la page Facebook de la commune, les habitants étant demandeur d'avoir plus d'exposants, la recherche est lancée... Un, puis deux, puis finalement dix exposants ont répondu présent pour venir sur ce marché les samedis de 15h à 18h30.

A l'heure de l'édition du bulletin, l'offre peut être différente car elle évolue en fonction des produits de saison. Vous pouvez y trouver des légumes, des fruits, du miel, des escargots, des huîtres, des productions bretonnes, des produits franc-comtois, un traiteur... (les produits saisonniers comme les escargots jusqu'à Pâques par exemple).

N'hésitez pas à venir découvrir ou redécouvrir votre marché chaque samedi sur la Place du 8 mai 1945 à Boisgibault de 15h à 18h30 (ces horaires sont décalés de 14h30 à 17h30 pendant la période de couvre-feu).

Vous pouvez contacter la mairie si vous avez besoin de moyen de locomotion, nous nous ferons une joie de venir vous chercher !

A. Jeunet



Le 8 mars, une convention « participation citoyenne » a été signée entre la Gendarmerie et la commune de Tracy-sur-Loire.

Celle-ci a pour but d'encourager la population à adopter une attitude solidaire et vigilante, de renforcer la tranquillité au cœur des foyers, de générer des solidarités de voisinage et d'éviter les formes de délinquance qui peuvent nuire à chacun dans notre quotidien.

Le fonctionnement est très simple. Si vous constatez un problème, une incivilité ou n'importe quoi d'inhabituel (démarchage à domicile, véhicule bizarre...) plusieurs moyens s'offrent à vous afin d'être acteur de votre sécurité, celle de vos voisins et de votre commune : vous pouvez contacter soit vos référents à la participation citoyenne ou plus simplement la mairie, soit le Maire, soit vos conseillers municipaux qui se chargeront d'en référer

aux bonnes personnes. Les informations seront ensuite transmises à la gendarmerie.

Des panneaux de dissuasion ont été installés à chaque entrée de hameaux afin d'avertir toutes personnes mal intentionnées que nous sommes en relation direct avec la Gendarmerie.

A. Jeunet





Un magicien pour fêter la fin d'année

Dans un contexte sanitaire difficile pour les enfants, la coopérative scolaire a souhaité mettre un peu de magie dans leur vie... Ainsi vendredi 18 décembre, le magicien Kevin Dupont est venu leur présenter son spectacle à la salle des fêtes.

Les enfants comme les enseignantes ont passé un moment très agréable.





Les associations

La lettre de la Présidente de l'ASCT...



L'ASCT a besoin de vous !

Vous vous sentez concernés par la vie de votre commune, nous avons besoin de toutes les volontés, venez nous rejoindre !
Aucun travail imposé, juste un peu de temps pour nous aider à faire vivre l'association.



Votre présence à nos côtés serait une aide précieuse

Nous vous rappelons que l'ASCT propose différents ateliers chaque semaine :
(Pour plus de renseignements, RDV directement sur place à l'heure de l'atelier)

- MARCHE** : Lundi de 14h à 18h RDV Place de la mairie
- GYMNASTIQUE** : les Mardi et Mercredi à 18h15-19h30 Salle des fêtes
- POINTS COMPTÉS** : Mercredi entre 14h et 18h Salle des associations
- SCRABBLE** : Jeudi de 14h à 17h Salle des associations
- Atelier des AÎNÉS** : Mercredi entre 14h et 18h Salle des fêtes

*En raison des mesures sanitaires toutes nos activités sont suspendues jusqu'à nouvel ordre
Nous ne manquerons pas de vous tenir informés de la reprise*

Nous étudions pour l'année à venir de nouvelles activités et manifestations. activité ludique, sportive, culturelle... nous vous invitons à nous en faire part. œuvre pour en étudier la faisabilité.

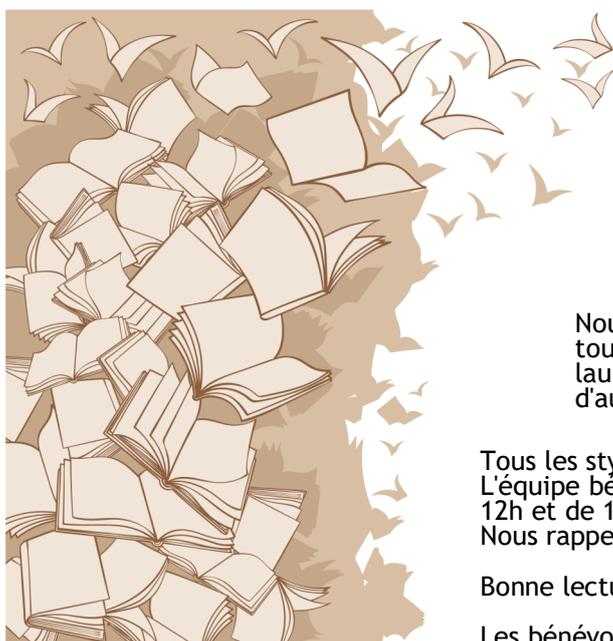
Vous avez envie d'une
Nous mettrons tout en

Pour toute information, inscription, remarques... vous pouvez nous contacter par mail ou téléphone :

asct58150@gmail.com

06 42 32 04 32 (Angélique Présidente)

06 84 08 01 84 (Patrick Vice-Président) - 06 02 19 60 62 (Patricia Secrétaire)



Bibliothèque municipale

Chères lectrices et lecteurs,

La bibliothèque de Tracy vous souhaite une bonne et heureuse année 2021. Nous sommes réouverts depuis le vendredi 4 décembre.

Nous vous proposons une large gamme de livres ainsi que toutes les nouveautés notamment les derniers romans de Guillaume Musso, de Marc Levy, de Michel Bussi et beaucoup d'autres.

Tous les styles vous y attendent.
L'équipe bénévole est heureuse de vous accueillir le vendredi de 10h à 12h et de 14h à 16h00.
Nous rappelons que la bibliothèque est gratuite et ouverte à tous.

Bonne lecture et encore une belle année 2021.

Les bénévoles Lydia et Claudine.



Agenda des prochaines manifestations



En fonction de l'évolution de la crise sanitaire (COVID-19), les manifestations sont susceptibles d'être annulées.

Dimanche	28 mars	Repas dansant choucroute	ASCT	Salle polyvalente
Dimanche	11 avril	Marche / VTT	ASCT	Extérieur
Samedi	1er mai	Brocante	ASCT	Place du 8 Mai 1945
Samedi	8 mai	Cérémonie du 8 Mai	Municipalité	Mairie
Lundi	21 juin	Fête de la musique	Municipalité	Place du 8 Mai 1945
Mardi	13 juillet	Restauration	ASCT	
		Feu d'artifice - Bal	Municipalité	Place du 8 Mai 1945
		Restauration	ASCT	

L'association *Vélo Sport Nivernais Morvan* dont le siège est à Nevers organise une épreuve cycliste sous l'égide de l'UFOLEP (Union Française des Œuvres Laïques d'Éducation Physique) qui s'intitule « Souvenir Denis GAUDRY ».

Celle-ci aura lieu le samedi 15 mai et passera par Maltaverne et Boisgibault.

L'UFOLEP est une association de loi 1901 créée en 1928 qui dépend du Ministère des Sports. Sa vision du sport à dimension sociale répond aux enjeux actuels (sport handicap, sport santé, sport durable) avec des valeurs incontournables telles que la solidarité, le fair-play, la laïcité et la citoyenneté.



ASCT

Angélique JOLIVEL 06 42 32 04 32
asct58150@gmail.com

Compagnie Chantepleure 03 86 22 14 68
 Patrick BENOIT 06 15 81 17 67
lacompagniechantepleure@gmail.com

Coopérative Scolaire
 Sophie SELLIER 03 86 26 14 15

Anciens Combattants (ACPG)
 Georges MILAN 03 86 26 17 71
 Mairie

Syndicat Viticole
 Eric CROCHET 03 86 26 19 95

Société de Chasse
 Gilles COPINEAU 03 86 26 12 50

Horaires au d'ouverture public

Mairie Secrétariat
 03 86 26 17 71

Lundi 9h - 12h
 Mardi 14h - 17h
 Mercredi 9h - 12h / 14h - 17h
 Jeudi 14h - 17h
 Vendredi 9h - 12h / 14h - 17h

Sylavin COINTAT, Maire 06 70 43 14 15

Alain CAILBOURDIN, 1^{er} adjoint 06 10 28 29 54

Dominique BASINO, 2^{ème} adjointe 06 67 00 29 57

www.tracy-sur-loire.fr





*Sylvain COINTAT,
Maire de Tracy-sur-Loire*

et le Conseil Municipal

vous souhaitent une

BONNE ANNÉE

2021

